

A Landerneau, le 14 septembre 2020

La cale de Moulin Mer fait peau neuve !

Après un an de travaux, la cale de Moulin Mer est inaugurée le mercredi 16 septembre à 11h, en présence des élus et partenaires du projet. La reconfiguration de la cale pour un budget de plus de 550 000€ contribue à l'attractivité du centre de Moulin Mer pour les personnes handicapées.

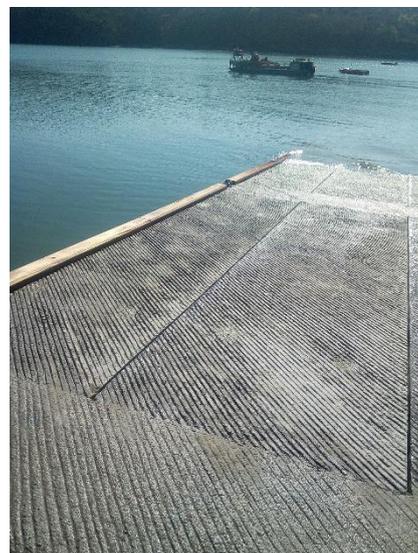
Pourquoi un réaménagement de la cale ?

Initié en février 2008 pour répondre aux contraintes d'exploitation du centre nautique et permettre l'accès à la mer des personnes en situation de handicap en toute sécurité, l'aboutissement de ce projet a été long. En effet, la superposition des réglementations protectrices du milieu littoral, des écosystèmes marins (DPM, Natura 2000, ZNIEFF, ZICO...) et celles liées à l'occupation du domaine public maritime ont rallongé les délais.

Les travaux de reconfiguration de la cale du centre nautique de Moulin Mer ont finalement débuté le 24 octobre 2018 pour s'achever le 25 novembre 2019.

Ce réaménagement de la cale répond à 4 objectifs majeurs :

1. L'ouvrage facilite l'accès à la mer pour les personnes à mobilité réduite et permet l'accostage des embarcations adaptées à cet effet. La cale permet une accessibilité handicapée accompagnée pour l'embarquement, quel que soit le coefficient de marée, ainsi que les mises à l'eau et au sec des embarcations de la flottille du centre.
2. La mise à l'abri des courants et des vents lors de l'accostage des bateaux, de par sa localisation et sa position, tout en assurant la sécurité des embarquements et débarquements des personnes.
3. Le choix d'une solution technique de construction sur pieux de la cale qui permet une meilleure intégration dans le littoral, un impact visuel moindre, une incidence moindre sur le milieu marin (espèces et habitats) et qui est la plus économe dans le choix de ses matériaux.
4. L'amélioration des conditions d'exploitation du centre et de confort des usagers.



Budget des travaux et chiffres clés

Le budget global de l'opération dépasse les 550 000€ avec des financements Région, Etat, Département et CCPLD.

Recettes accordées	Montant
Région Bretagne- contrat de partenariat	153 623,00 €
Département- contrat de territoire	132 000,00 €
Etat-DETR	86 000,00 €
Etat-FSIL	68 868,00 €
Autofinancement	139 085.04 €
TOTAL	579 576.04 €



Voici les entreprises qui ont réalisé les travaux :

- Le maître d'ouvrage : Charier ;
- Le maître d'œuvre : Safège

Ce réaménagement spécifique de la cale vient achever l'aménagement du centre nautique en confortant l'orientation « nautisme pour tous » prise par l'association Don Bosco, gestionnaire des bâtiments. Les notions de mixité sociale, d'accessibilité pour tous aux loisirs ont trouvé un terrain d'expression adéquat à Moulin Mer et constituent une réalité puisque les séjours adaptés représentent 20 % du chiffre d'affaires du centre nautique.